

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées CNAM FG 15](#)
(1)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à Alexandre Chaseray, entre le 21 décembre 1849 et le 21 janvier 1850](#)

Jean-Baptiste André Godin à Alexandre Chaseray, entre le 21 décembre 1849 et le 21 janvier 1850

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

3 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

[Chaseray, Alexandre](#) est destinataire de cette lettre

[Considerant, Victor \(1808-1893\)](#) est cité(e) dans cette lettre

[École sociétaire](#) est cité(e) dans cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (1)

Collation 3 p. (61, 62, 63)

Nature du document Copie manuscrite

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Alexandre Chaseray, entre le 21 décembre 1849 et le 21 janvier 1850, Équipe du projet FamiliLettres (Familiestère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 24/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/15343>

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur-e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[entre le 21 décembre 1849 et le 21 janvier 1850](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne)

Destinataire[Chaseray, Alexandre](#)

Lieu de destinationInconnu

Description

RésuméGodin déclare en préambule qu'il est heureux au milieu des désordres du monde, « d'avoir acquis la certitude des moyens par lesquels l'humanité doit arriver collectivement au bonheur ». Il explique à Chaseray qu'il avait compris que celui-ci ne croyait pas à la découverte d'une science sociale, sans doute détourné de la partie scientifique et applicable de la théorie sociétaire par les « aperçus hardis et plus ou moins hasardés » de Charles Fourier. Godin signale à Chaseray qu'il commet une erreur d'appréciation en pensant que « c'est pour soutenir l'infailibilité du maître que nous défendons la légitimité des droits du capital » : les disciples de Fourier et Victor Considerant défendent les droits du capital en vertu de la loi sériaire découverte par Fourier, découverte reconnue par Proudhon lui-même dans son ouvrage *Création de l'ordre dans l'humanité*. Godin affirme que des erreurs possibles de Fourier dans la question de la répartition des richesses pourront être rectifiées dans les applications de la loi sériaire. Godin suggère à Chaseray que la gratuité du crédit n'est pas aussi opposée qu'il le pense à la théorie de Fourier. Godin s'engage à lire les ouvrages de Proudhon et engage Chaseray à lire ceux de l'École sociétaire, afin qu'ils en fassent ensemble la comparaison.

NotesDate de rédaction : la copie n'est pas datée ; elle se trouve dans le registre entre une copie de lettre datée du 21 décembre 1849 et une autre du 21 janvier 1850

SupportLe nom du destinataire est manuscrit dans la marge de la page du registre.

Corrections du texte manuscrites à la mine de plomb sur la copie de la lettre.

Repère de texte tracé au crayon rouge sur la page [61] du registre.

Mots-clés

[Critiques](#), [Fouriérisme](#)

Personnes citées

- [Considerant, Victor \(1808-1893\)](#)
- [École sociétaire](#)
- [Fourier, Charles \(1772-1837\)](#)
- [Proudhon, Pierre-Joseph \(1809-1865\)](#)

Œuvres citées[Proudhon \(Pierre-Joseph\), *De la création de l'ordre dans l'humanité, ou Principes d'organisation politique*, Paris, Prévot, 1843.](#)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

NomChaseray, Alexandre

GenreHomme

Pays d'origineFrance

Activité

- Littérature
- Politique

BiographieÉcrivain et homme politique français. Alexandre Chaseray est propriétaire au Val-Saint-Pierre, dans la commune de Braye-en-Thiérache (Aisne), au sud de Vervins. En 1840, il publie *Quelques notes de voyages* (Vervins, 1840), récit de ses voyages récents aux Pays-Bas, en Italie, en Allemagne, en Turquie en Suisse et en Grèce. Il se présente sans succès, dans l'Aisne, aux élections de législatives de 1848 et 1849. Chaseray visite le Familistère de Guise en 1869, vraisemblablement dans la perspective des élections législatives qui ont lieu les 24 mai et 7 juin 1869. Jean-Baptiste André Godin a créé un comité électoral à Guise pour soutenir un candidat démocrate dans la circonscription de Vervins contre le candidat officiel de l'Empire Édouard Piette. Godin veut favoriser la candidature d'[Odilon Barrot](#) et souhaite que Chaseray renonce à se présenter. Mais après le renoncement de Barrot, le fondateur du Familistère encourage la candidature d'Alexandre Chaseray. Selon Godin, Chaseray est resté depuis 1848 une « sentinelle avancée de la démocratie » (Lettre à Alexandre Chaseray du 2 novembre 1868). Chaseray ne désire pas se présenter et Godin promeut finalement la candidature de [Jules Favre](#). Celui-ci et [Edmond Turquet](#), qui visite le Familistère à la même époque que Chaseray, sont finalement désignés comme candidats républicains à ces élections largement remportées par le candidat officiel de l'Empire. Alexandre Chaseray est l'auteur en 1868 des *Conférences sur l'âme* (Paris, 1868) dont rend compte la *Revue spirite* (septembre 1868).

NomConsiderant, Victor (1808-1893)

GenreHomme

Pays d'origineFrance

Activité

- Fouriérisme
- Franc-maçonnerie
- Politique
- Presse

BiographiePolytechnicien, homme politique, journaliste et fouriériste français né en 1808 à Salins (Jura) et décédé en 1893 à Paris. Chef de l'[École sociétaire](#) en France, animateur malheureux de l'expérience fouriériste de Réunion au Texas (1854-1857), membre de l'Internationale et franc-maçon.

NomÉcole sociétaire

GenreNon pertinent

Pays d'origineFrance

ActivitéFouriérisme

Biographie« Les disciples de Charles Fourier récusait le qualificatif de fouriéristes car ils ne souhaitaient pas se réclamer d'un homme mais d'une science, la science sociale. Ils ne voulaient pas non plus créer un parti politique. La plupart d'entre eux étaient hostiles à cette forme d'organisation. C'est pourquoi ils créèrent, dès les années 1830, l'Ecole sociétaire. Cette structure avait pour but la publication des œuvres de Fourier, l'étude de la doctrine, mais aussi la vulgarisation de ces théories. C'était une organisation dont les principaux outils furent la propagande orale par les conférences, la propagande écrite par les livres, les brochures et les journaux, puis la propagande par la réalisation pratique. »
([Nathalie Brémand, « L'École sociétaire », Les premiers socialismes - Bibliothèque virtuelle de l'Université de Poitiers, 2009](#))

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 30/03/2022
Dernière modification le 22/07/2025

franc.
pour les bulletins de rente
ici inclus n° 19 et 20 de ma
souche

67

61

Mon abonnement
jusqu'à fin juin 30
à l'abonnement à la
Phalange

73

16

9

Veuillez agréer mes
fraternelles salutations

Monsieur,

à M. Chassey
Oui, il est consolant pour l'homme peiné
des ténèbres et des misères de ce monde
de découvrir, au milieu de ce Chaos intellectuel
où les meilleures intelligences s'égarent, la loi
des Destinées de l'humanité, qui pour quiconque
a soif de justice et de vérité et qui sent
instinctivement et par analogie qu'une loi d'ordre
et d'harmonie doit présider dans toutes les créations
de l'univers, et que la créature la plus parfaite
ne peut être condamnée à vivre physiquement et
moralement dans des conditions inférieures
relativement à celle de l'animal, il

peut
Il est doux d'avoir acquis la certitude
des moyens par lesquels l'humanité doit
arriver collectivement au bonheur.

Cette fois, je possède cette conviction que je
suis acquise, et ce n'est pas de pour moi le
moindre motif qui m'a engagé à vous écrire
ma première lettre que de vous annoncer
à la partager cette conviction.

Je sais fort bien que vous ne croyez
pas à la découverte d'une science sociale, sans
cela rien au monde ne vous eût empêché de
vous ranger sous le drapeau Phalanstérien.
Aussi avais-je supposé que des circonstances

particulière vous avaiend conduit à l'examen
de la théorie sociale sous une ^{ce} de ces ^{cas} ou
diverses dans lesquelles Fourier a jeté de ces
des aperçus hardis, et plus ou moins hasardeux
qui peuvent quelquefois détourner le lecteur
de l'étude de la partie positive, scientifique et vrai-
ment applicable de la théorie

Je regrette donc encore que vous ne
m'ayez pas signalé les ^{points} ~~parties~~ qui à vos
yeux manquent de vérité, c'est ni pour moi
le cas de vous signaler entre autre une erreur
d'appréciation que vous faites à notre égard
quand vous supposez que c'est pour soutenir
l'infailibilité du maître que nous défendons la
légitimité des droits du capital, ^{considérant celui-ci} comme ele-
ment social productif nécessaire qu'on peut
ranger aussi bien que le talent sous la
formule travail

Il n'en est pas ainsi après une
étude sérieuse des travaux de Fourier, nous avons eu
à la science sociale, comme après l'étude de l'arithmétique
ou de la Géométrie nous avons eu à ces deux
sciences. Si dans la partie positive est démontrée
de la théorie de Fourier, les droits du capital sont
nécessaires à l'harmonie sociale il n'y a pas
d'abnégation à en défendre un principe que
conservant ^{il faut donc en faire} ~~il faut donc en faire~~ un orgueil déplacé s'il
propagait d'autres doctrines que celles de ses
conviction. Il appartient la découverte
de la loi sociale et son application à l'organisation
des sociétés humaines, découverte que Fourier
lui même a constaté dans son ouvrage
intitulé: Création de l'ordre dans l'humanité.

Cette loi constatée il ne reste plus aux dis-
ciples de Fourier qu'à voir ^{s'il est possible} ~~est~~ en a fait
une application juste, et qu'à rectifier ses
travaux, s'ils en ont commis ^{quelques} ~~des~~ erreurs, ^{leur}
l'initiative ^{leur} ~~leur~~ reste consistera à explorer
les parties de la science sociale que
Fourier a laissées dans l'obscurité par

et leur exploration vait se faire par
l'application de plus en plus étendue de ^{la} ~~cette~~ ⁶³
~~même~~ loi ^{si même}. Si une erreur
a été commise par Fourier
dans la répartition des richesses,
cela peut être révélé par les lois
même ^{qui sur lesquelles} est appuyé sa
théorie.

La gratuité du crédit ne con-
tradit pas d'ailleurs autant que
vous le pensez le système de
Fourier; car si pour nous, ^{cette gratuité} ce n'est
pas le moyen, c'est du moins
à peu près le but. Mais comme
vous ne croyez pas convenable de faire
servir notre correspondance à la
discussion des principes, j'ar-
rête ici. Avec vous je me bien reconnais.

Et ma lettre n'a guère d'autre motif
que celui de vous dire que j'ai
reçu avec vous que le livre
peut nous suffire, ^{après} que j'entrepen-
drai prochainement la lecture des ouvrages
de Trousseau, souhaitant que vous
en fassiez ^{de même} autant de ceux de l'école
socialiste, afin que nous soyons
l'un et l'autre ^{en même} en mesure d'en faire ensem-
ble la comparaison. »

Croyez de

M. M. et Amis,

21 janvier 1850

Je vais prochainement faire un voyage
en Belgique dans l'intention d'y fonder un
établissement pour l'exploitation de mon industrie
j'en viens vous prier en cette circons-
tance de me dire si vous connaissez à
Bruxelles ou ailleurs des phalans-
tériens, commerçants ou industriels s'occupant
de métallurgie avec lesquels je pourrais